



Jean Ballardur et la Grande-Motte L'architecte d'une ville

monuments historiques et objets d'art du Languedoc-Roussillon
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES



Texte

Michèle François
Chargée d'études documentaires
DRAC Languedoc-Roussillon

Couverture :

La tour Fenestrelle.

Page précédente :

Cheminée de la grande pyramide.

Jean Balladur
et La Grande-Motte
L'architecte d'une ville

Fondée sur le sable voilà quelque quarante ans, la Grande-Motte jouit aujourd'hui d'une renommée internationale.

La création d'une ville balnéaire devenue exemplaire de l'architecture et de l'urbanisme du xx^e siècle en France peut être considérée comme un exploit : celui d'un homme, Jean Ballardur, architecte en chef et urbaniste du projet, et celui d'une époque, les années 1965-1970, qui entreprenait d'ambitieux programmes nationaux pour le développement et l'aménagement des régions françaises.

Les détracteurs de cet urbanisme qui a modifié de façon considérable le paysage côtier languedocien ont été nombreux et farouches parmi les tenants de l'architecture « moderne » et parmi les Languedociens attachés à leur littoral sauvage. Reconnaître l'intérêt patrimonial d'une ville comme la Grande Motte n'aurait pas été envisageable il y a quelques années. La sensibilisation à l'architecture du xx^e siècle menée depuis 1999 par le Ministère de la culture et de la communication a fortement modifié le regard porté sur celle-ci. Cependant, le Label « Patrimoine du xx^e siècle » est généralement attribué à des édifices isolés. A la Grande-Motte, la Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon, qui a pris l'initiative en 2009 de proposer à la municipalité une labellisation, a souhaité que ce soit la ville de Jean Ballardur toute entière qui la reçoive. Ce projet a été accueilli avec enthousiasme par la Ville.

Les pages qui suivent proposent aux Grand-Mottois, aux touristes de passage, aux amateurs éclairés de porter un regard nouveau sur cette architecture audacieuse et de participer à sa conservation et à sa transmission aux générations futures.

Didier Deschamps
Directeur régional des Affaires culturelles



La Grande Motte d'aujourd'hui est la représentation de la Ville de demain. Elle est harmonieuse. Elle est attirante. Elle est agréable à vivre. Mais comme seul l'avenir est porteur de vie, elle s'y engage pleinement.

Avec le Label Patrimoine du XX^e siècle, octroyé à l'ensemble de la ville de La Grande Motte, patrimoine rime avec modernité. Par ce prestigieux label, c'est également l'œuvre du concepteur de notre ville, Jean Balladur, qui est mise à l'honneur.

Visionnaire et artiste, il a su créer à partir de rien, sur les bords de la Méditerranée, dans un écrin de verdure, une ville nouvelle qu'il a pensé dans sa globalité.

La Grande Motte est une ville hors du commun où ont été exploitées toutes les possibilités artistiques du béton. La Grande Motte, aujourd'hui, a la maturité et la notoriété pour faire de son architecture unique un atout.

C'est la raison pour laquelle La Grande Motte participe activement, aux Journées Européennes du Patrimoine en se donnant à voir dans son ensemble de Ville monument.

L'équipe municipale a décidé de s'engager dans une politique volontariste de protection, de promotion et de développement du patrimoine architectural qui s'appuie sur l'idée de valoriser et faire connaître cette architecture si remarquable, qui fonde notre identité.

Stéphan Rossignol
Maire de la Grande Motte
Conseiller régional

Arête d'angle au sommet de la grande pyramide : la ville verte s'étend à ses pieds.

Page suivante :

Dessin de la grande pyramide (1972), extrait de Jean Balladur, 1974.





Créée *ex-nihilo* dans le cadre de l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon mis en œuvre par la Mission Racine dans les années 1960, la ville de la Grande-Motte peut être considérée à la fois comme le seul exemple de ville balnéaire du XX^e siècle (comparée aux nombreuses stations balnéaires du XIX^e siècle, de Deauville à Arcachon) et comme une ville nouvelle, œuvre intégrale, conçue et réalisée avec un soin constant par un architecte en chef, Jean Balladur (1924-2002), dont c'est l'œuvre de trente ans.

Si le Label «Patrimoine du XX^e siècle» n'a aucune incidence juridique, son attribution devrait permettre d'attirer un regard « patrimonial » sur un urbanisme et une architecture longtemps décriés, dont les qualités sont à découvrir par la population comme par les édiles et les gestionnaires. L'homogénéité initiale pensée par Jean Balladur allait du végétal au mobilier urbain et à chaque détail architectural, sculpté ou coloré.

La Grande-Motte compte 8 000 habitants permanents, 120 000 l'été. C'est une ville balnéaire qui est aujourd'hui une ville « tout court » avec sa population de résidents à l'année formée d'une part de retraités d'autre part d'actifs travaillant sur Montpellier ou Nîmes. Ses habitants le constatent, c'est une ville facile et agréable à vivre au quotidien, preuve de la réussite de cette création de toute pièce à partir de 1967.

L'historien de l'art Jean-Yves Andrieux, dans la *Revue de l'art*, remarque en 2009 que la ville accède à présent au statut de patrimoine, tant il est vrai que les pyramides de la Grande-Motte sont entrées peu ou prou dans l'imaginaire des Français. Son évolution implique des transformations mais respectueuses de la création d'origine.

L'aménagement du littoral languedocien

L'histoire du balnéaire

Les cités balnéaires françaises, création du XIX^e, ont suscité l'intérêt des historiens dans les années 1990, avec la mise en œuvre d'une enquête thématique sur le balnéaire initiée par l'Inventaire général (*Revue de l'Art* 1993 n°101 « l'architecture des bains de mer : un patrimoine marginalisé »).

Depuis le milieu du XIX^e siècle, plus de 750 stations balnéaires ont été créées sur les côtes françaises, elles sont localisées à plus de 70 % sur les rivages de la Manche et de l'Atlantique et pour 30 % au bord de la Méditerranée.

Les travaux de Bernard Toulhier montrent qu'il s'agit d'une sorte d'expérience de laboratoire menée sur un territoire vierge que des voyageurs, le plus souvent des artistes, ont contribué à faire connaître. Les cités balnéaires du XIX^e siècle, Deauville, Arcachon, s'adressent aux à la clientèle élégante et aisée du Second Empire et de la Belle Epoque.

Le développement balnéaire au XX^e siècle en Languedoc s'adresse à un tout autre public : les classes moyennes.

Le contexte des Trente Glorieuses

La société de consommation prend véritablement son essor pendant les Trente Glorieuses (1945-1975). Dès les années 1950, la hausse du pouvoir d'achat des ménages, la réduction du temps de travail, la généralisation de la voiture permet à chacun de se tourner vers les loisirs. Les pouvoirs publics développent alors l'offre de tourisme sur le littoral languedocien puis aquitain et, parallèlement, en haute montagne.

Dans les années 1955-1960, c'est l'époque du « tropisme solaire » de la période gaulliste.

Les pouvoirs publics souhaitent maîtriser un développement touristique qui semble de toute manière inexorable.

Jusque là, autour du Golfe du Lion, le tourisme s'était développé sur les littoraux d'une façon spontanée en fonction des conditions naturelles, les pouvoirs publics se contentant d'accompagner ce mouvement sans vraiment modifier le « bourgeolement désordonné des centres balnéaires » qui se développait d'une façon linéaire en tache d'huile à partir du front de mer (Palavas...). Autour de ces stations anciennes, se développait sur les plages un habitat précaire de baraques et de camping sauvage.

La volonté stratégique des aménageurs est de capter les flux de touristes venus d'Europe du Nord et qui, passant par le Languedoc-Roussillon sans s'y arrêter, partent vers la Costa Brava ou la Côte d'Azur. Il s'agit aussi de diversifier l'économie régionale beaucoup trop spécialisée autour de la viticulture, aux yeux des technocrates.

Le projet d'aménagement du littoral languedocien conçu dès 1959 est gardé secret, on utilise la Compagnie du Bas Rhône-Languedoc de Philippe Lamour, société d'économie mixte créée par l'Etat en 1955. Plus connue sous le sigle BRL, celle-ci a pour objectifs d'amener l'eau du bas Rhône dans la région et de développer des cultures autres que la vigne, avec ses stations de pompage et d'élévation, canaux d'irrigation, barrages, centres d'expérimentation de cultures. Elle va procéder à de nombreux achats de terres en bordure de la côte : par son intermédiaire pendant deux ans, 1 200 hectares sont achetés dans la plus grande discrétion (avec pour raison officielle d'assainir, de reboiser...).

Lorsque la mission Racine voit le jour en juin 1963, elle achète au grand jour 3 000 hectares supplémentaires mais l'achat discret des 1 200 hectares judicieusement choisis a été essentiel. Avec la déclaration d'utilité publique, l'Etat crée des

zones d'aménagement différé (ZAD) où il dispose d'un droit de préemption qui s'exerce aux prix évalués par l'administration des domaines.

La Mission Racine

La mission est à l'origine de la création des stations balnéaires de la Grande-Motte et du Cap d'Agde (Hérault), Gruissan et Port Leucate dans l'Aude, Port Barcarès et Saint Cyprien dans les Pyrénées-Orientales et Port-Camargue dans le Gard.

L'organisation

La mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon, connue sous le nom de mission Racine, est une structure administrative créée le 18 juin 1963 par l'Etat pour conduire de grands travaux d'infrastructure en vue de développer le littoral dans les départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Cette mission était rattachée à la DATAR, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, créée le 14 février 1963 par le général de Gaulle et Georges Pompidou, avec Olivier Guichard à sa tête.

La mission interministérielle est confiée à Pierre Racine, conseiller d'Etat, directeur de l'ENA de 1969 à 1975. Elle a fonctionné de 1963 à 1983. Son organisation est novatrice car elle fait collaborer cinq grands ministères : construction, travaux publics, économie et finances, agriculture, intérieur, plus le commissariat général au plan et le préfet de la région de programme Languedoc-Roussillon. L'idée de Pierre Racine est de passer outre les problèmes administratifs et politiques locaux. La mission, composée de dix-sept personnes, est placée sous l'autorité directe du Premier ministre, dont



Racine bénéficie de la confiance absolue. Elle va se comporter, selon le mot de son président, comme « un commando au sein de l'administration française ». Avancer vite et de façon homogène est son objectif : dotée de 3 milliards de francs, elle va organiser la création de 500 000 lits touristiques sur le littoral languedocien, projet très ambitieux même à l'échelle mondiale. C'est donc une opération d'Etat de grande envergure, menée tambour battant.

Il s'agit de répartir l'accueil d'un million d'estivants sur des unités touristiques séparées entre elles par des espaces interdits à l'urbanisation. Le principe d'aménagement est le suivant : sur les 180 km du littoral languedocien, entre des secteurs naturels protégés, seront prévues 6 Unités Touristiques et les ports nécessaires au développement de la navigation de plaisance alors en pleine expansion. La Grande-Motte et Carnon, Le Cap d'Agde, l'embouchure de l'Aude, Gruissan, Port Leucate, Port Barcarès. Seule l'opération de l'embouchure de l'Aude ne sera pas réalisée (différée *sine die*), celle de Saint Cyprien rajoutée par la suite.

La visite du général de Gaulle sur le chantier de la Grande-Motte, le 24 octobre 1967. Depuis la droite, devant la maquette, Pierre Racine et Jean Ballardur.

Georges Candilis (1913-1995)
architecte cosmopolite d'origine grecque, marxiste, est alors une personnalité reconnue sur le plan international, il a une grande expérience des programmes de vacances en Méditerranée. Il élabore une doctrine qui influence toute l'équipe.

**Architectes en chef de station
et date de début des travaux**

Georges Candilis
Leucate-Barcarès, 1968

Jean Balladur
La Grande-Motte, 1967
Port-Camargue, 1970

Jean Lecouteur
Cap d'Agde, 1970

Raymond Gleize / Edouard Hartané
Gruissan, 1970

Pierre Lafitte / Henri Castella
embouchure de l'Aude
(non réalisée)

L'équipe de la Mission

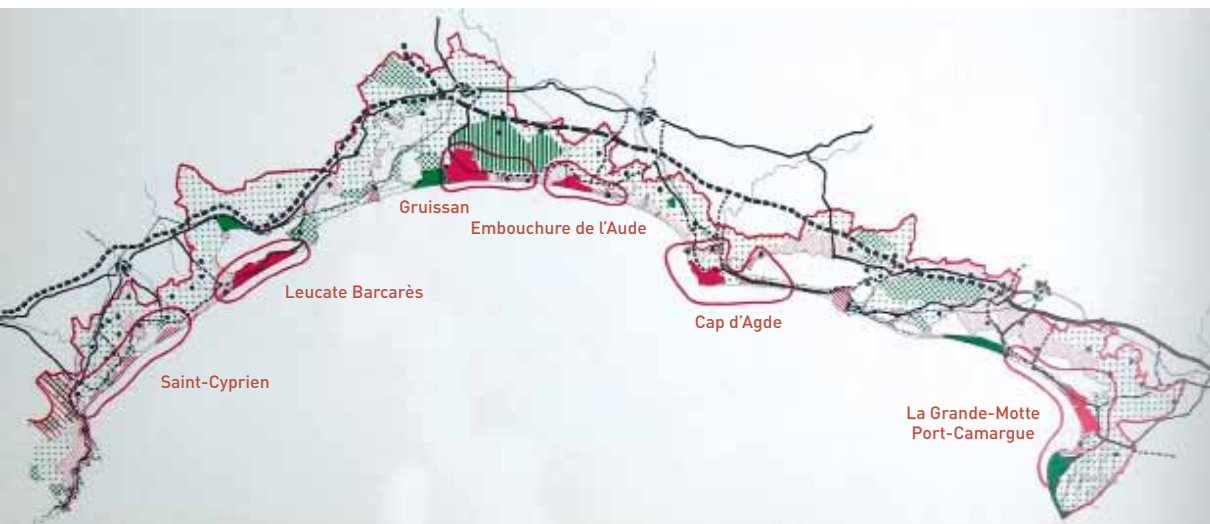
Composée de fonctionnaires, d'ingénieurs et d'architectes, elle mène des enquêtes approfondies sur les conditions climatiques, la flore, la faune, la circulation routière, la navigation et tous les aspects techniques mais aussi psychologiques de l'aménagement touristique. Les architectes-urbanistes, rassemblés autour de Georges Candilis sont Jean Balladur, Jean Le Couteur, Raymond Gleize, Edouard Hartané, Pierre Lafitte, Henri Castella, Elie Mauret qui travaillent ensemble à l'élaboration du projet global.

Il s'agit donc d'inventer quelque chose de nouveau. L'équipe élabore une véritable doctrine sur le tourisme populaire et l'aménagement littoral : « la ville de loisir du Plus Grand Nombre ». Créer un esprit de vacances grâce à une abondance d'équipements de loisirs, pour que le vacancier puisse vivre au contact de la nature, dégagé des contraintes urbaines.

En somme, des villes nouvelles vouées au repos et aux loisirs sportifs ou ludiques pour le plus grand nombre.

Le plan d'aménagement choisi est basé sur des principes simples : alternance des zones urbaines et naturelles, densité bâtie proportionnelle à la capacité d'accueil des plages, ports de plaisance à moins d'une journée de navigation l'un de l'autre avec des abris à moins de 2 heures et une place importante réservée au tourisme social.

Le plan d'urbanisation d'intérêt régional ou PUIR est adopté en 1964. Deux stations sont déclarées prioritaires : la Grande-Motte et Leucate-Barcarès, deux conceptions architecturales différentes, aux résultats opposés : l'une exemplaire, l'autre un échec malgré le village grec de Candilis.



Le plan d'ensemble approuvé, les conditions doivent être mises en place. Les équipements généraux tout d'abord :

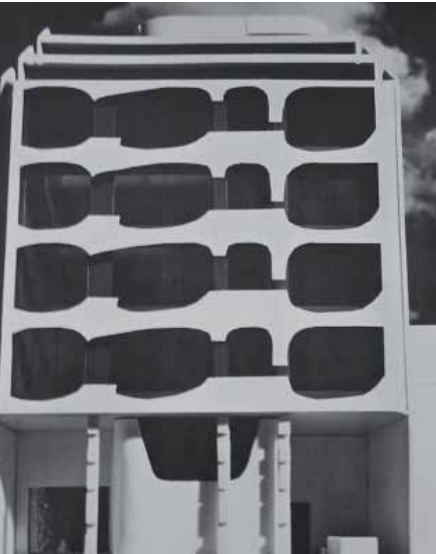
- les infrastructures routières : autoroute A9, voies express rejoignant le littoral
- les équipements en eau grâce à la présence du canal du bas Rhône.
- les boisements (sur la Clape, la Gardiole...).
- l'assèchement des marécages.
- la démoustication de ce littoral alors infesté de nuées d'insectes.

Le rôle de chacun des partenaires est clairement défini par la Mission : l'Etat s'occupe des infrastructures, les collectivités groupées au sein de sociétés d'économie mixte s'occupent de la viabilisation et des travaux d'équipements publics, les promoteurs privés des logements et des installations sportives.

L'accueil dans la presse est extraordinaire : un numéro spécial de *Match* en 1963 marque les esprits avec une projection en l'an 2000 très spectaculaire, les titres provoquent l'ébahissement du public : on parle de nouvelle Floride, de Californie.

Le plan d'urbanisme d'intérêt régional ou PUIR 1969 définit l'aménagement, articulé sur l'Unité Touristique (cerclée en rouge) : chaque UT regroupe plusieurs stations anciennes, rattachées à une station entièrement nouvelle, qui comporte tout ce qui est indispensable au tourisme : routes, eau, ports de plaisance, zones de promenade, équipements de sport, distractions... Une voie littorale express, située à un ou deux kilomètres du littoral, relie les stations nouvelles aux anciennes (extrait de *Techniques et Architecture*, nov. 1969).

Jean Ballardur



Paris, immeuble 24, rue Cortambert, extrait de Jean Ballardur, 1974.

Cousin issu de germain du ministre du même nom.

Critiqué pour son style « baroque » en contradiction avec la mode des années 70, Jean Ballardur est un architecte humaniste, reconnu pour ses qualités de culture, d'éloquence et de plume. Il a eu la chance extraordinaire de réaliser le rêve de tout architecte-urbaniste : maîtriser de A à Z la création de cette ville, être l'auteur d'une œuvre totale, comme Le Corbusier à Chandigarh et Niemeyer à Brasilia.

Balladur (comme Le Couteur à Agde) a montré un attachement viscéral à sa station. Sa passion pour la création urbanistique ne s'est pas démentie, il a suivi l'évolution de la Grande-Motte avec détermination, possédant de 1972 à 1996 un appartement au Delta, l'une des premières pyramides, où il passait des vacances avec sa famille. Il a souhaité être enterré dans le cimetière qu'il a lui-même construit.

L'homme et l'architecte : sa carrière

Jean Ballardur est né à Smyrne (aujourd'hui Izmir en Turquie) en 1924, il est décédé à Paris en juin 2002. Il effectue ses études secondaires à Paris, puis entreprend des études littéraires en khâgne. Il reçoit l'enseignement de Jean-Paul Sartre, grâce auquel il collabore à la revue *Les Temps modernes* avant que des divergences politiques ne le séparent du philosophe. Admissible en 1943 à l'Ecole normale supérieure, il interrompt ses études pour participer à la Résistance.

A la Libération, en octobre 1945, il s'inscrit à l'Ecole des beaux-arts dans l'atelier d'Henri Expert. Il obtient son diplôme en 1954. Il suit parallèlement un court stage dans l'agence de Le Corbusier mais est d'abord séduit par l'esthétique des architectes du Bauhaus, et notamment par l'œuvre de Mies van der Rohe.

Il entre comme chef d'agence dans le cabinet Benjamin Lebeigle en 1949. C'est aux côtés de celui-ci, dont il est l'associé en 1953-1954, que l'architecte réalise ses premiers projets inspirés par l'esthétique du Bauhaus : immeuble de la Caisse centrale de réassurance rue de la Victoire (1955-1957), hôpital Claudius-Regaud pour l'Institut Curie, 26 rue d'Ulm (vers 1960-1962) à Paris, villa Besson en forêt de Chantilly.

En 1963, il est nommé architecte en chef dans le cadre de l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, notamment pour les stations balnéaires de La Grande-Motte et de Port Camargue. Le chantier de La Grande-Motte, ville créée *ex-nihilo*, occupe l'agence (Jean Ballardur assisté de son fils Gilles et de Jean-Baptiste Tostivint son associé) pendant trente ans.

S'inspirant d'Oscar Niemeyer (il visite Brasilia en 1962), il utilise, dans ce contexte, toutes les possibilités plastiques du béton. La présentation de ses premières «pyramides» en 1968 lui vaut d'être accusé de trahison par les tenants du dogme moderne : il est exclu du comité d'orientation de *L'Architecture d'aujourd'hui*. Sa démarche, qui cherche à équilibrer tourisme et habitat, à concilier structures d'accueil et sites naturels, est proche de celle d'un visionnaire.

Parallèlement, il réalise d'autres opérations, pour des commanditaires publics ou privés et participe aux concours pour le Centre Georges-Pompidou et le ministère des Finances.

De multiples fonctions officielles complètent sa carrière : président du Syndicat des architectes de la Seine, vice-président de la Confédération des architectes français, membre du conseil régional d'Ile-de-France de l'Ordre des architectes, architecte du ministère de l'Education nationale, titulaire de la chaire d'architecture à l'école nationale des Ponts et Chaussées de 1957 à 1977.



Paris, la tour Scor à la Défense.



Pierre Pillet le paysagiste et Jean Balladur l'architecte, en 1992.

Conscient de la nécessaire sensibilisation du public et en particulier des jeunes à l'architecture contemporaine, il a travaillé au côté du CAUE de l'Hérault à la rédaction du livre *La Grande-Motte cité des dunes* et participé à des rencontres avec les élèves dans les écoles et collèges.

Œuvres de Balladur en Languedoc

Béziers. Le grand ensemble de la Devèze a été conçu par Jean Balladur vers 1960 : c'est une vaste opération d'urbanisme de 230 hectares comportant un ensemble de logements structurés en nids d'abeille séparés par un grand mail planté. A l'est du mail, 3 tours ferment la composition et ouvrent sur le parc de la Gayonne, à l'opposé, un espace commercial est groupé autour de l'église. Plus au sud un petit centre commercial organisé en étoile éclatée regroupait la mairie annexe et la police (en cours de démolition). La dernière phase du projet, prévue en pyramide, n'a pas été réalisée.

Béziers. Le stade de la Méditerranée (1989) symbole triomphant du rugby, visible depuis l'autoroute, devait aussi parachever la ZAC de Montimaran, suite logique et complémentaire du quartier de la Devèze, qui trouvait sa touche finale dans cet ouvrage imposant et emblématique.



Le chef d'équipe

Parmi ses collègues architectes en chef de station, il est le seul à s'impliquer au point de venir toutes les semaines, le vendredi matin, pendant trente ans pour une réunion de coordination réunissant vingt personnes dont les deux architectes languedociens, Pierre Dezeuze et Paul Gineste, ses collaborateurs à demeure à la Grande-Motte, le paysagiste Pierre Pillet, employé par BRL, les ingénieurs, secrétaires...

L'« agence Balladur » se réunit dans des bungalows installés à l'entrée de la ville sur le site de la Petite Motte (près du boulo-drome), toujours visibles à droite quand on arrive de Montpellier. Il a donc imprimé une marque sensible à la ville, à la différence des stations comme Port-Barcarès et Gruissan où Candilis et Gleize sont peu présents sur le chantier. Jean Balladur a su communiquer à son équipe sa vision globale et détaillée de la station.

Le groupe Balladur en 1976 avec les différents intervenants (SADH, élus).

la construction de la Grande-Motte



Le sable dragué à l'étang du Ponant est utilisé pour remblayer des sols du Levant, en 1966.

la Grande-Motte d'avant la station
Une langue de sable sur la commune de Mauguio, entre le plan d'eau et la mer au sud, l'étang du Ponant au nord-est et l'étang de l'Or au nord-ouest. Une plage en pente douce, orientée plein sud, s'étend sur 4 kilomètres. Depuis le XIX^e siècle, le site est occupé par trois fermes : la Haute Plage, la Petite Motte, la Grande-Motte où une dune un peu plus élevée que les autres (5 mètres) a donné son nom à la propriété.

En 1962, au Grand Travers, un lotissement a été construit, symbole de l'urbanisation sans programme auquel l'Etat veut mettre un terme.

Jean Ballardur a expliqué ses idées, ses choix, son travail dans un ouvrage passionnant et extrêmement bien écrit auquel il a donné le beau titre de « La Grande-Motte : l'architecture en fête ou la naissance d'une ville » publié en 1994. On y retrouve les étapes de sa création, il y exprime aussi sa passion pour le travail accompli avec son équipe.

En août 1962, Jean Ballardur reçoit une lettre lui annonçant qu'il va faire partie d'une équipe d'architectes à laquelle le Ministre se proposait de confier l'aménagement du territoire du littoral, il est chargé de l'unité touristique « Grau-du-Roi-Palavas ».

Au retour de ses vacances dans le Var, il s'arrête en famille sur les lieux. A la vue de cette étendue de plages et dunes entre le pont des Abîmes et Carnon, il reçoit un choc, doute de pouvoir construire là ce qu'on attend de lui : une ville. Il est frappé par les éléments à l'état brut avec lequel il devra composer : la puissance de la mer, la platitude du paysage et la force du vent.

En 1966, il présente son projet d'aménagement de la station à la mission. Ce projet est sous-tendu par un humanisme et une approche personnelle de l'urbanisme de vacances. Il a fait sienne la doctrine sur le tourisme populaire : pour lui l'architecture de loisir doit être à l'opposé de celle des villes d'où viennent les vacanciers, il préconise l'utilisation de formes étonnantes pour leur procurer la détente.

Il veut installer les estivants dans une nature maîtrisée :

-le vent : « *on arrête pas le vent, dit-il, on peut le peigner par des constructions judicieusement disposées* »

-le soleil : pour lui le paradis terrestre étant un jardin, il veut des ombrages obtenus par un couvert végétal dense



-la mer : une promenade en bord de mer éloignée de toute circulation

Le site de la Grande Motte en 1965.

Il s'oppose à la prise en compte exclusive des problèmes de circulation et de stationnement des voitures : *« j'estimais que mon devoir était de bien loger des hommes, des femmes et des enfants plutôt que des voitures ».*

Variété des formes d'habitat
capacité d'accueil calculée pour empêcher la promiscuité : 25 m² par lit,

Il détermine la position d'une « voie primaire », limite d'un parcours raisonnable pour aller à pied à la mer, qu'il estime à 600 m. Au-delà de cette zone protégée des embruns par le quartier du Levant et ses pyramides, pourra se développer un habitat individuel de villas avec jardins.

43 000 lits distribués par quart :
1/4 campings et villages familiaux,
1/4 logements collectifs,
1/4 habitat individuel,
1/4 hôtels.

Les campings sont installés dans la seule zone déjà pourvue d'arbres, une peupleraie plantée après le grand gel de 1956. Le village familial (Village Vacances Familles ou vvf) est implanté dans le quartier du Ponant, les hôtels disséminés dans le centre ville.

Pour une surface d'assiette de 750 hectares dont 450 ha de terres et 300 ha d'étang, il élabore le plan masse de la station, et le règlement d'urbanisme, définit les principes d'implantation et les gabarits, avec des fiches pour chaque lot.



1967 : le port est creusé, la voirie est tracée au Levant, le quartier des villas a reçu son implantation en placettes et les campings sont prévus dans la zone plantée de peupliers.

Il découpe des parcelles à bâtir en étendant l'emprise publique jusqu'au ras des façades afin de maîtriser les plantations et les circulations.

Il établit aussi le vocabulaire formel : pour donner à la station le style souhaité, il a le droit d'être l'architecte d'opération de 10% des hébergements projetés, à titre de démonstration. Si chaque constructeur (promoteur) a le choix de son architecte d'opération, tout projet doit lui être soumis en tant qu'architecte en chef et recevoir son visa.

Dès le 1966, c'est le début des travaux : creusement de l'étang du Ponant pour en faire un espace nautique : le sable prélevé servira à la plate-forme sur laquelle on établira le site du Levant. En 1966, le port d'une superficie de 17 ha est creusé. Ce qu'on y prélève sera déposé sur le sol du futur site du Couchant. Ce travail titanesque est réalisé en 1 an : le 22 juillet 1967 le port est inauguré. Charles de Gaulle vient visiter le chantier le 24 octobre 1967. Les deux premières pyramides sont habitées dès juillet 1968.



la Grande-Motte est une ville composée, organisée en espaces distincts : au sud autour du port le quartier du Levant, quadrillé, dense, à l'est le quartier du Ponant avec le VVF autour de l'étang du Ponant, au nord le secteur des campings et le quartier des villas, à l'ouest séparé par la zone technique portuaire le quartier du Couchant, aux formes courbes.

Début 1968 : les 2 premières pyramides s'élèvent.

La ville parc

L'image particulière de La Grande-Motte provient de la symbiose entre le bâti et le végétal. L'architecture est enclavée dans une végétation omniprésente qui hiérarchise les espaces extérieurs et donne à la ville une cohérence globale.

Jean Ballardur a voulu que les vacanciers arrivant après des heures de voiture (sans clim à l'époque !) aient l'impression de pénétrer dans une forêt. Son souhait était de créer une ville-parc. L'intérêt du couvert végétal est également climatique : les arbres joints aux pyramides atténuent les effets du vent.



Unité des essences retenues, largeur des cheminements, implantation végétale publique jusqu'en limite des parcelles privées : l'espace piéton constitue un havre de fraîcheur.

Une passerelle franchit la voie primaire, au milieu de la végétation très dense du parkway (tissu continu d'espaces verts reliant les quartiers, articulé à deux parcours piétons).

Pour arriver à ce résultat qui est une des singularités de la ville et son atout majeur en terme de cadre de vie, un préverdissement a été pensé dès l'origine. Une étape demandant patience et soins constants, où la présence de l'eau du canal du bas Rhône disponible à volonté a été capitale. Convaincre de consacrer un budget important à la végétalisation du site ne fut pas facile, il fallait un effort d'imagination et une vision à long terme.

Le choix des végétaux était de première importance, Pierre Pillet, tout jeune paysagiste, a proposé à Jean Ballardur des essences rustiques, locales, calculant les plantations en fonction de la taille des végétaux adultes.

Toute une palette, très étudiée, a été validée par l'architecte pour créer l'écrin de verdure dans lequel il voulait développer sa ville. Pour obtenir le résultat escompté, les plantations (grâce aux pépinières de la compagnie du bas Rhône) ont été entreprises bien en amont des constructions. C'était très novateur à l'époque en France alors qu'aux Etats-Unis on avait l'habitude de voir des arbres déjà grands sur un terrain complètement nu où est seulement dessinée la voirie : c'est ce qu'a préconisé Ballardur.

La Grande-Motte dispose d'une grande diversité d'espaces verts : parcs, jardins publics, aires de jeux (terrains de tennis et de football paysagers) et jardins privés non clos en pied d'immeuble. Les fonctions des espaces verts sont variées : zones écrans, accompagnements de voirie ou parcs (l'Allée Cavalière ou promenade des vents, parcs du Couchant), jonctions piétonnières, front de mer, plaines de jeux, rives de l'étang du Ponant.



L'essence dominante, le pin pignon, est plantée en masse et en alignement. Le reste de la palette végétale est adapté aux embruns salés : tamaris, oliviers de Bohême, blanquettes, pit-tosporum et chalefs en première ligne. Puis des platanes, des peupliers blancs et des aulnes à feuilles en cœur en deuxième ligne. Dès que les vents salés sont coupés par un écran végétal, ou par l'urbanisation, la palette végétale s'enrichit.

Enfin comme Pierre Pillot le souligne, les végétaux exotiques ou colorés n'ont été prévus que pour une utilisation en « accent » dans les secteurs sensibles et très fréquentés de la ville. Les palmiers ne sont pas capables de résister au fort gel qui peut survenir en Languedoc. Leur multiplication ne correspond pas à la palette d'origine spontanée ou rustique voulue par l'équipe.

Aujourd'hui, cette végétation omniprésente empêche parfois de bien voir les bâtiments, noyés dans la verdure : c'est le résultat recherché. La valeur patrimoniale des espaces verts de cette ville n'est pas encore complètement perçue par ses habitants permanents alors que les touristes y sont extrêmement sensibles.

L'entretien des pins par une taille intelligente (éclaircissement des couronnes) permet de dégager la ramure et de laisser passer la lumière, il n'est pas toujours nécessaire de couper ces sujets qui ont atteint leur taille adulte et remplissent la fonction qui leur a été assignée : procurer de l'ombre. N'oublions pas que la vision de départ du lieu était celle d'une étendue de dunes tenues par un vieux tamaris et une végétation dunaire d'oyats, juliettes des sables, etc...

Articulation inter quartiers, l'axe du Ponant forme une grande perspective dont la composition est bien lisible au sol : un espace central large, 2 lignes de platanes, encadrées par 2 cheminements piétons, d'une largeur totale de 6 m 40.

Volontairement dissociées du trafic routier, les allées du Couchant permettent de rejoindre la mer dans une atmosphère de calme.



A l'entrée est de la ville, la passerelle des Abîmes.

Cheminements et voirie

«Mes réflexions sur les erreurs manifestes de l'urbanisme contemporain des grands ensembles et des villes nouvelles (...) m'avaient convaincu qu'un hygiénisme primaire et la prise en compte exclusive des problèmes de circulation et de stationnement des voitures avaient tué l'échelle humaine de ces nouvelles cités».

Ici, pas de boulevard de bord de mer comme c'était l'habitude dans les anciennes stations balnéaires du XIX^e siècle.

L'échelle voulue par Ballardur pour calibrer la voirie de la Grande-Motte est celle du Paris d'Hausmann, en particulier du boulevard Saint-Germain ou des arcades de la rue de Rivoli qui lui ont inspiré les proportions qu'il donne aux voies et aux traversées piétonnes sous les immeubles.

A partir de la voie primaire (située à 600 m de la mer), l'accès aux plages se fait par des voies secondaires se terminant par des parcs de stationnement à une centaine de mètres des plages ou du port.

Le réseau viaire est ainsi composé :

- des voies primaires (avenue du Général Leclerc et de Lattre de Tassigny) à double sens avec un terre-plein central très large permettant des plantations en foule donnant une impression de boisement naturel et constituant un bon écran visuel : c'est le parkway à l'américaine.
- des voies secondaires sans terre-plein central mais plantées de part et d'autre distribuent les quartiers.
- les voies piétonnes sont une des spécificités de la Grande-Motte : tout un réseau de passages piétons avec des passerelles



au-dessus des voies primaires traverse la ville, depuis les quartiers des campings ou des villas jusqu'aux plages. Ces chemins forment un circuit indépendant du réseau routier.

La passerelle des escargots.

La passerelle des lampadophores.

La présence de zones arbustives d'isolation des piétons le long des rues rend le cheminement extrêmement apaisant, Balladur souhaitait en effet que les mères occupées avec leurs pousettes puissent se sentir en sécurité en se promenant avec des enfants jouant au ballon : celui-ci n'irait pas sur la rue.

Les promenades du bord de l'eau sont celles du front de mer implantées sur l'ancienne route départementale à l'arrière du cordon de dunes et celle de l'étang du Ponant et de la Canalette. Réserver une place aussi conséquente aux espaces verts n'a pas été tâche facile pour l'architecte-urbaniste, il a du lutter contre les promoteurs et investisseurs pour imposer sa vision et obtenir une véritable trame verte dans la ville.

Les circulations

La notion d'un espace commun de circulation est prégnante dans la ville. Celle-ci est parcourue par un tissu de promenades, cheminements, passerelles liant les différents quartiers. La promenade des vents, circulation entre l'étang du Ponant et le port est une sorte de poumon vert. Jean Balladur a voulu créer une Allée Cavalière le long de laquelle s'échelonnent quatre placettes qui ont pour thème les vents de la région.

La traversée de la voie primaire se fait par des passerelles permettant aux piétons et cyclistes de circuler sans jamais interférer avec le trafic automobile.



D'est en ouest, on trouve la passerelle des Abîmes, la passerelle des escargots, la passerelle de la Saint-Jean et la passerelle des Lampadophores. De chacune d'elles, le passant peut apprécier les étendues végétales et architecturales qui s'offrent à lui.

La passerelle de la Saint-Jean est la première créée en 1971 : Jean Balladur a imaginé un hymne au soleil par un savant travail sur les lignes qui se recourent.

C'est un signal en hauteur percé d'une ellipse où, le jour du solstice d'été, lorsque le soleil est au zénith, ses rayons passent à travers l'ouverture elliptique et dessinent une sphère parfaite au centre de la passerelle.

Les passerelles des escargots avec leurs luminaires penchés comme des antennes ont été construites en 1974.

Les deux autres passerelles ont en outre une fonction symbolique d'entrée de ville :

A l'est, vers Le Grau-du-Roi, la passerelle des Abîmes ou des monstres date de 1982. Ces étranges créatures protègent la ville des méfaits de l'extérieur. A l'ouest, celle des lampadophores sépare La Grande-Motte du Grand Travers. De hautes silhouettes de plus de 4 m se dressent, brandissant des torches chargées d'éclairer le promeneur. C'est Michèle Goalard qui a créé ces personnages en 1987 avec sa technique de béton moulé par coffrage en négatif du polystyrène.

Sur le plan architectural, elles ont la caractéristique d'être traitées en courbes sinueuses pour leurs rampes d'accès qui se dissimulent dans la végétation. Seule leur partie aérienne est rectiligne et généralement placée en diagonale par rapport à la voie. Les passerelles d'entrée de ville ont reçu un traitement particulièrement soigné, avec tout un travail sur les formes et l'épiderme du béton, qui se présente à la fois rude, agressif, et caressé par les jeux de lumière du soleil levant ou couchant.

La passerelle Saint-Jean, symbolique du culte du soleil dans cette cité balnéaire. Jean Balladur a dressé « un grand pylône à l'entrée de la ville réglé sur l'horloge du ciel » : le jour du solstice d'été, les rayons du soleil traversant l'ellipse supérieure tracent un cercle parfait sur le tablier de la passerelle.

La « sculpture intégrée »



Le souhait de Jean Ballardur de faire participer la sculpture à la composition urbaine est très précoce : dès 1966 il demande à de jeunes artistes de s'intégrer fortement à son travail. Commence alors une grande aventure de création à laquelle participent Michèle Goalard, Albert Marchais et Joséphine Chevy. Il écrit en 1974 :

« Ici chaque œuvre n'a de sens que par rapport à l'œuvre qui la précède et à celle qui la suit, comme un mot dans une phrase ».



Joséphine Chevy, à la demande de Jean Ballardur, installe des peignes dans les dunes, créant un événement artistique qui sert à renforcer et remodeler la dune au Point Zéro.

Michèle Goalard, peintre et sculpteur en milieu architectural, intervient tout d'abord au Point Zéro, puis crée avec Albert Marchais les patios sculptures du VVF, les jardins de la Grande Pyramide, le jardin cosmique du Couchant, les deux sculptures fontaines de la place de l'Homme, enfin la passerelle des Lampadophores (à l'entrée ouest de la ville).

Albert Marchais imagine les poteaux porteurs de la salle polyvalente (théâtre de verdure), sculpte la Dame de la Motte devant le bassin de la pyramide Delta, les fontaines et jeux d'enfants du VVF, le jardin est de la Grande Pyramide et devant celle-ci 19 figures de proue : la Navigarde (quai Robert Fages). Il réalise sur la façade de l'hôtel Frantel (Mercure) une fresque rouge et bleue qui a été détruite ainsi que la frise intérieure du palais des Congrès, elle aussi malheureusement disparue.

Michèle Goalard est également la coloriste-conseil de l'agence Jean Ballardur : pour la grande pyramide (animant tous les





Grande Motte
du Couchant : 1 Coffrages aux entrepôts du Port - 1

Fontaines - douches -
Place de l'Homme.



Suite Place de l'Homme.
- fontaines - (chantier 1.
réalisation 2)

lot de "Basalte" - "Léon"
(Cité Pierre de Fossille)
granitons de basalte 2

fin de chantiers
mise en eau - 2

Pages précédentes :

A. Marchais et M. Goalard sur le patio aux fontaines du VVF, 1969.

La douche à la fontaine de la place de l'Homme.

Au VVF, actuellement Bélambra club, le patio aux fontaines où l'eau a été remplacée par des galets.

Ci-dessus :

Extrait du book de Michèle Goalard, montrant les étapes de la création de ses sculptures en béton : réalisation d'un coffrage en polystyrène, dans un entrepôt du port, puis coulage du béton sur place.

halls avec des couleurs glorieuses qu'elle voulait à la hauteur de l'architecture), le collège, l'école primaire.

Pour le Couchant, Jean Balladur lui demande de trancher avec la dominante blanche du Levant : elle propose une palette de bleu, rouge, vert et un mauve parme.

Les teintes d'origine ont souvent disparu mais les couleurs des stores imposées par les fiches de lot sont respectées.

Michèle Goalard

Née le 29 septembre 1936 à Caux, Hérault. Étudie la peinture et la sculpture à l'École nationale des Beaux-Arts de Montpellier Enseigne le dessin à l'Académie Charpentier, Paris de 1961 à 1964.

Travaux intégrés à l'Architecture à partir de 1965 :

1967 : Grenoble, Lycée Jean Bart, Sculpture (béton projeté)
• 1968 : La Grande-Motte, Hérault «point 0» espace de Méditation Mur-Sculpture. C.E.S. Rutiliano à Port-Boyer, Nantes Loire Atlantique. Sculpture en acier corten et Mur Sculpture
• 1970 : Nantes, Cité Scolaire «Les Bourdonnières». Sculpture pierre claire de Poitiers • 1971 : Port Camargue, Jardin sculpté, en collaboration avec A. Marchais
• 1972 : Mamers, Sculptures béton coloré • 1975 : Paris, façade acier coloré Institut de la Tour • 1977 : Compiègne, 3 peintures murales C.E.S. • 1980 : Vedène en Vaucluse, Espace sculpté • 1981 : La Grande-Motte, 2 Sculptures-Fontaines • 1982 : Bezons, 3 sculptures béton de bauxite, coffrage négatif du polystyrène • 1983 : Roquevaire, 4 sculptures béton blanc, coffrage négatif du polystyrène • 1985 : Vedène en Vaucluse, 4 ponts piétonniers, béton de bauxite, coffrage • 1987-1988 : 12 Porteurs de lampes pour une passerelle à La Grande-Motte • 1989-1990 : Coloriste Conseil et Suivi de chantier - rénovation hôpital Curie - Paris, Agence Jean Balladur • 1991-

1992 : Projets : Grand ensemble de sculptures à Valence-Drôme. Aménagement du Rond-Point N 532, «Hommage à la Résistance»
• 1995 : 2 peintures murales, Institut Curie, Paris • 1996 : Seize petits bronzes pour deux portes d'entrée Société Concorde, Paris
• 1994-2002 : Coloriste Conseil, Rénovation Lycée Voltaire, Paris. Agence Balladur.

Albert Marchais

Né en 1935, étudie la peinture et la sculpture à l'Institut d'Art, à Paris.

Travaux liés à l'Architecture :

Animation sculpture dans des établissements scolaires : Toulouse, Nantes, Dieppe.

1970 : Sculpture la Dame de la Motte, La Grande-Motte • 1971 : Jardin sculpté, Port Camargue • 1974 : Sculpture, lycée, Aix-de-Provence • 1976 : La Grande-Motte, figures de proue • 1979 : Port Camargue, sculpture Signal, l'homme oiseau • 1980 : Sculpture en marbre devant la tour scor, Paris-la-Défense • 1984 : Sculpture, Direction Télécom, Grenoble • 1992 : Sculptures, exposition internationale, Madrid.

Autres artistes

1976 : Yves Loyer pour la grande figure penchée du Monument aux morts (jardin du souvenir) • 1995 : Ilio Signori sculpture et porte-chandelles en bronze de l'église Saint-Augustin • 1998 Jacques Loire, maître-verrier, réalise les vitraux de l'église.



Les figures de proues, en béton brut, devant la grande pyramide.

Les constructions publiques



Le Point Zéro en 1969. Au 1^{er} plan, les aménagements de J. Chevry pour conforter la dune. Sur la queue du poisson, le Mur Sculpture de M. Goalard.

Le Point Zéro

Comme l'indique son nom, c'est à la fois l'élément de départ du projet urbain et l'altitude et c'est à partir de là que Jean Ballardur a organisé le plan de la ville.

Le Point Zéro a été construit en 1967 peu après le creusement du port pour répondre à une demande de visibilité de la station en construction. En effet, les curieux, attirés par les articles de presse et la publicité, venaient en nombre pour voir à quoi ressemblerait cette villégiature du futur. Il fut décidé de construire un ensemble de locaux destinés à l'accueil. Le Point Zéro constitue l'équipement public principal de la plage côté est : parkings, services de plage (cabines de déshabillage, douches et poste de surveillance de baignade), commerces, jeux d'enfants, jardins, terrasse publique protégée des vents par un mur-sculpture, ainsi que poste, gendarmerie, école et bureaux sont installés dans une structure en forme de poisson.

Il s'appuie à la dune originelle (aujourd'hui amputée de moitié). Construit sur un arc de cercle, ouvert vers l'est (vers la colline de Sète à l'horizon), il prend la forme d'un poisson. Son dos est un voile plissé de béton brut de décoffrage, à la fois insolite et très plastique. Fortement articulé, il s'apparente autant à une sculpture qu'à un bâtiment. Les ouvertures dessinées par les poteaux encadrent le paysage vers l'ouest.

Une verticalité douce est donnée par la tour ronde qui abritait la gendarmerie. L'extrémité vers la mer est traitée en vigie, au sommet de laquelle officiait le surveillant de baignade. L'accès à la plateforme supérieure par un escalier extérieur (aujourd'hui interdit d'accès) permettait d'atteindre un espace de calme et de repos, face à la mer, protégé du vent par un mur. Dès l'étape de conception du projet, Jean Ballardur a demandé à Michèle Goalard d'y créer un mur-sculpture, qu'elle a appelé « Mur des méditations ».



Les matériaux utilisés pour les sols mêlent plaques de béton et pierre rouge du Salagou, jouant sur les couleurs pour dessiner des motifs.

Dès l'été 1968 cet espace, conçu également comme lieu culturel, lien entre architecture et sculpture, a accueilli dans le jardin du Point Zéro une exposition « Sculptures » financée par la Société d'aménagement du département de l'Hérault, réunissant des œuvres de Giacometti, César, Richier, Arp, Stahly...

Dans le catalogue de l'exposition Ballardur écrit : « *le public se trouve dans les meilleurs conditions, à la Grande-Motte pour s'ouvrir aux œuvres des sculpteurs renommés... Il n'est pas indifférent que ce soit dans le cadre architectural et naturel d'un aménagement de plage que se situe cette exposition... Le destin de la sculpture ne peut être qu'accidentellement le musée... Sa vocation profonde est l'espace vécu quotidiennement par les hommes c'est-à-dire la Ville, c'est-à-dire l'Architecture. C'est donc un bonheur pour la sculpture comme pour l'architecture que ces arts se retrouvent à nouveau.* »

Près du Point Zéro, les dunes de la plage sont aménagées en paysage sculpté pour conforter et fixer la dune. Le sculpteur Joséphine Chevy y plante et pose des éléments en béton préfabriqués qui sont en même temps une animation pour les baigneurs. On voit sur un reportage de 1973 que le grand espace libre situé entre « le poisson » et les pyramides était muni d'une passerelle installée à quelques dizaines de centimètres du sable sur laquelle pouvaient circuler cyclistes et piétons.



Les plis de béton du côté oriental du Point Zéro se détachent sur le sable de la dune originelle.

L'animation en 1969.



L'ancienne gendarmerie au Point Zéro.

La mairie, façade sud.

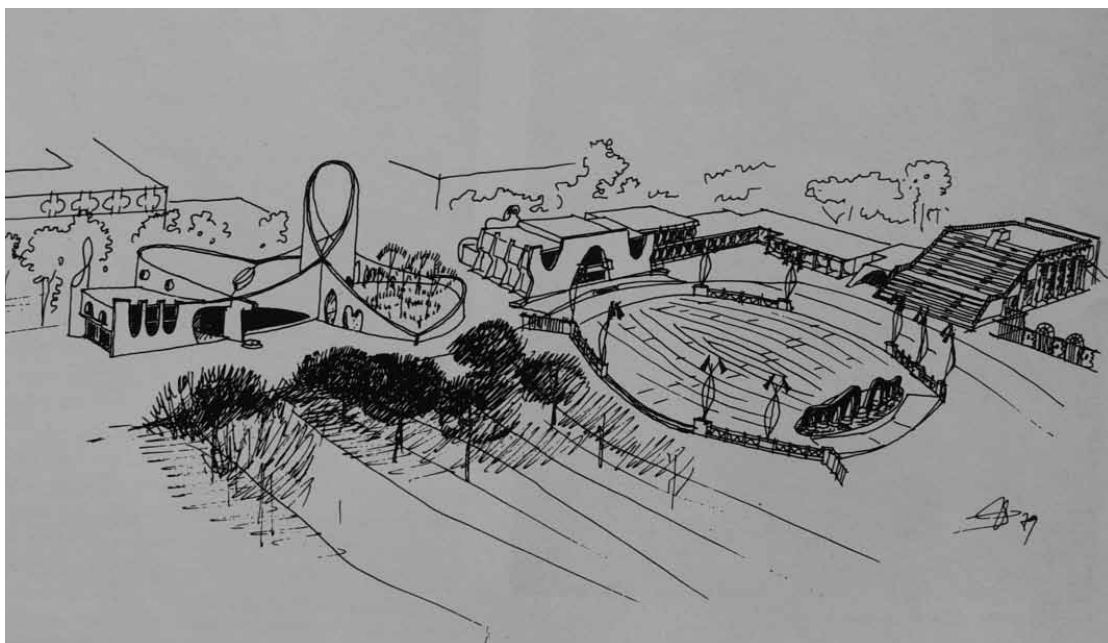


L'abandon des bassins, remplis de terre, et de l'entretien des jardins a peu à peu modifié l'aspect initial de ce lieu qui était prévu comme ludique et culturel à la fois. Le Point Zéro a subi une désaffection assez complète en raison des vols commis dans les parkings, et du fait que les services municipaux qui y étaient installés ont gagné le centre ville. Devenu le point oriental extrême de la station, il a été abandonné et détérioré (devenant salle des jeunes en 2000). Le mur sculpture n'est plus accessible et les cabines de bains (la queue du poisson) ont été démolies côté plage. La dune originelle a été en partie détruite pour créer un cheminement vers le nouvel espace loti pris sur les parkings arborés. Le réaménagement actuel de cet espace par Antoine Garcia-Diaz a modifié les lieux de façon substantielle, leur donnant un aspect plus minéral, par destruction de la Tamarissière d'origine et l'emploi de granits et de matériaux polis qui contredisent le langage du béton et de la pierre rouge.

Jean Ballardur, à la fin de sa vie, souhaitait que le Point Zéro puisse être réhabilité et devenir un lieu de mémoire de la station.

La place des trois pouvoirs

La place des trois pouvoirs, nommée ainsi en référence à la place du même nom construite par Oscar Niemeyer à Brasilia, évoque les pouvoirs politique, spirituel et culturel. C'est le centre civique de la station. Le parvis est une place minérale dotée d'une fontaine en fond de scène. Autour d'elle s'articulent la mairie, l'église et la salle polyvalente, composant un pôle urbain structurant.



Le traitement d'une des faces de la salle polyvalente en gradins transforme la place en lieu de manifestations. Jean Ballardur a expliqué qu'il avait dû batailler au conseil municipal pour garder le principe de son idée de départ, certains voulant y voir un square, d'autres une place du marché (projet récurrent jusqu'à aujourd'hui).

Au sol, est dessiné un labyrinthe par alternance de dalles de marbre rouge et blanc, au centre duquel la municipalité a fait sceller une plaque commémorant la création de la commune (détachée du territoire de Mauguio) le 1^{er} octobre 1974.

L'hôtel de ville

Inauguré en 1982, son avant-corps est centré sur la place. A l'étage, la salle des mariages est volontairement placée en position centrale. De part et d'autre se trouvent le bureau du maire et la salle du conseil municipal. Jean Ballardur a voulu marquer par l'ouverture elliptique centrale, incluant l'accueil et la salle des mariages, la place donnée aux administrés en démocratie. Les bureaux administratifs sont inscrits en retrait de ce corps de bâtiment, leur façade plus sobre est rythmée de manière fonctionnelle avec des baies verticales.

Aménagement de la place des Trois pouvoirs : croquis en perspective de la place, Jean Ballardur 1979.





L'église Saint-Augustin

Sa première pierre posée en juillet 1975 est visible au centre de l'église, sa consécration a eu lieu en 1976.

Placée sous le signe de la parabole, métaphore évangélique et formelle, elle est composée de trois paraboles qui s'élèvent pour s'enlacer, dessinent le clocher et les lieux sacrés, intérieurs et extérieurs. Jean Ballardur, familier des messes d'été dites en plein air, a créé une église extérieure ombragée par des pins. Le clocher suggère l'accueil permanent. Placé au centre de l'édifice, il laisse le ciel se découper sur la courbe de béton blanc et dévoile la cloche. Celle-ci, datée de 1606, provient de l'église des Pénitents de Montagnac, replaçant ainsi la ville nouvelle dans l'histoire.

L'espace intérieur de l'église est très ouvert, agrandi par l'apport de lumière des grandes baies ornées de vitraux. L'ambiance ainsi créée est chaleureuse. Une légère déclivité qui descend vers l'autel met en scène l'espace du chœur.

Des œuvres d'art ont été commandées par les curés successifs pour orner l'église.

Les vitraux ont été conçus en 1993 par Jacques Loire, maître-verrier de Chartres. L'ensemble liturgique (autel en bronze, ambon, cuve baptismale, tabernacle et arbre de lumières) est dû au sculpteur ferronnier Jean-Jacques Bris, de Saint-Jean-de-Bruel. La statue de l'évêque Augustin, en bronze, est l'œuvre du sculpteur Ilio Signori (1995) ainsi que les chandeliers en métal figurant les 12 apôtres.

Les portes latérales ont été dessinées par Gabriel Mutte.

Vue du côté occidental, lignes courbes, oculus et clocher.

Le clocher.

L'intérieur.



Bâtiment du conservatoire de musique, fermant le théâtre de verdure au nord : la galerie est scandée de piliers en forme d'ove.

Les poteaux sculptures d'Albert Marchais et la polychromie de Michèle Goalard.



La salle polyvalente

Jean Ballardur n'aimait guère cette appellation et lui préférerait celle de salle commune, dédiée à la fête. Dans les archives de l'Institut français de l'architecture, elle est dénommée aussi théâtre de la nature, mais également centre culturel et théâtre de verdure. Il avait prévu un théâtre en plein air couvert d'une toile tendue amovible, jouxtant une salle polyvalente d'un étage, dont la façade sur la place serait traitée en escalier monumental. Sa conception est originale avec deux points forts :

- le toit en pente garni de gradins est tourné vers la place, destinée à servir de scène ;
- la structure portante est faite de piliers anthropomorphes sculptés par Albert Marchais.

« Mon ami le sculpteur, peintre, poète, homme de théâtre, Albert Marchais, a imaginé le dessin d'un coffrage glissant qui a permis de couler les poteaux... ils s'alignent de chaque côté de la salle dans des figures qui les affranchissent des strictes contraintes de la matière. Cette liberté fait le bonheur de toute sculpture. »



La capitainerie : la vigie vue depuis le sud.

La galerie nord, évoquant la cage thoracique de la baleine.

Cette « sculpture intégrée » si chère à Jean Balladur est ici mise en valeur par un travail sur les couleurs chaudes appliquées sur les murs et les sous-faces du toit, qui fait ressortir les formes des poteaux.

La façade arrière (actuel théâtre de verdure) utilise à l'intérieur comme à l'extérieur un module d'ouverture ovale avec balcons en avancée donnant la théâtralité voulue à la scène aux lignes courbes qu'elles entourent. Cette façade donne sur une cour qui est bordée au nord par un long bâtiment en rez-de-chaussée (conservatoire de musique). Le module ovale y est repris en avant des portes fenêtres qui ont conservé leurs menuiseries d'origine. Le toit de ce bâtiment était peint de couleur orange.

La capitainerie

Le développement du nautisme est un des phénomènes importants des années 65-70 et l'accueil des plaisanciers a été particulièrement soigné à La Grande-Motte. Le bâtiment de la capitainerie est construit en 1968 : il prend la forme d'une baleine, traitée en béton et en bois qui semble ouvrir sa gueule



L'école primaire : façade articulée dont l'aspect anguleux est contredit par les arrondis des baies.

Construit en 1985, cet ensemble mêlant logements HLM et locaux municipaux (bibliothèque, garderie...) développe des ondulations en hauteur et en façade.

pour inciter à entrer dans le port. Au nord, la succession des piliers courbes de l'auvent évoque l'ossature de la baleine. Depuis le quai l'accès se fait par une passerelle inclinée soutenue par les piliers en forme de voile. Le voile de béton symbolisant la voile des bateaux est ici un langage qui parle à tous.

L'école primaire André Malraux

Construite en 1975 pour remplacer la petite école installée tout d'abord au Point Zéro, sa façade est marquée par des ouvertures à lignes courbes. Ses volumes intérieurs sont très ouverts.

Le collège

Edifié plus tardivement il se trouve éloigné du centre ville, dans la zone des campings. Son entrée est plus monumentale que celle de l'école. Un auvent, encadré de piliers en plaques de béton ajourées hautes et courbes, ouvre sur un hall vaste et très éclairé. Les espaces offrent lumière, calme et dégagement. On y retrouve le répertoire des formes balladuriennes : les ovales coupés, les paraboles étirées au sommet délimitant les couloirs, les baies où les lignes droites des menuiseries viennent raidir les courbes.

La bibliothèque

Ce bâtiment un peu caché par la végétation possède des formes intrigantes qui font hésiter entre les oreilles de lapin ou la maison des Barbapapa.



Le palais des congrès

Construit en 1983 au nord du port, son emplacement a été choisi pour sa situation géographique : proche du centre et de l'entrée de ville, il bénéficie d'un vaste parking.

Le programme comporte deux salles : l'une de 500, l'autre de 200 places, un vaste hall d'accueil, une grande salle d'exposition. Les salles de congrès ou de spectacle prennent extérieurement la forme de deux galets posés sur le sol. Balladur a tenu à ce que l'essentiel du bâtiment soit en rez-de-chaussée pour que l'accès aux espaces verts environnants ou au port soit facilité. La juxtaposition des façades blanches des salles et de celle de l'entrée en pierre rouge de Lodève au tracé orthogonal est spectaculaire.

La charpente en lamellé-collé est laissée apparente, les revêtements des murs intérieurs d'origine étaient en bois ou en laques, les sols recouverts de moquettes ou de marbre du Languedoc. Un imposant escalier tournant à deux volées donne accès à la grande salle des congrès, sa rampe en bois, majestueuse, accompagne la montée de ses courbes ondulantes. Pour l'historien de l'art Jean-François Pinchon, cet édifice « d'une rare plasticité à la manière d'une sculpture de Brancusi ou Calder, semble issu d'une BD avant-gardiste de la fin des années 50 ».

Le cimetière

Conçu par Jean Balladur en 1978, il est organisé sur le thème de la pyramide. Son entrée monumentale reprend les formes habituelles de l'architecte, qui a également donné un traitement particulier au sol de la place par un calepinage soigné et une alternance de couleurs. L'architecte y est enterré.

Façade principale du palais des Congrès.

Escalier tournant à 2 volées, dont la première volée est double, à montées parallèles.

Le quartier du Levant



La tour Fenestrelle, façade sud-est : cercles, triangles, pilotis en rez-de-chaussée. Chaque immeuble est caractérisé par des découpes de baies et de balcons différentes ainsi que par la couleur des stores.

Sur le quai Charles de Gaulle, l'Acapulco, Concorde et Comodore ont reçu dans leur découpe de balcons un clin d'œil au profil du Général.

Balladur a choisi de densifier près du port un centre ville implanté sur un tracé orthogonal.

Les pyramides du port

Le Provence et le Grand Pavois sont les deux premières pyramides sorties du sol à la stupeur et l'admiration des pionniers de 1968. Elles sont situées chacune à une extrémité du quai Georges Pompidou. Le Delta et Le Fenestrelle viennent s'insérer entre les deux.

Ces immeubles de 9 étages à gradins latéraux se terminent en toit-terrasse. Des pilotis déterminent un espace de grande hauteur pour accueillir des commerces en rez-de-chaussée. Ces premiers bâtiments donnent la note de ce que veut Jean Balladur pour l'ensemble des constructions de la station, il impose des règles très précises.

En 1966 le cahier des charges pour les immeubles collectifs précise les points importants de la conception de Balladur :

- les passages publics prévus sur le plan masse de la station et que les promoteurs doivent respecter

- la transparence à rez-de-chaussée : *« le pourcentage de surface du bâtiment qui dans la hauteur du rez-de-chaussée doit être obligatoirement réalisé sur pilots de manière à faire bénéficier les promeneurs de la vue sur les cours-jardins intérieures s'applique à la surface d'emprise au sol... les emplacements de ces transparences seront choisis compte tenu de l'agrément et des nécessités de protection contre les vents dominants »*

- les matières : *« l'unité du site urbain doit être trouvée dans une discipline très stricte de la tonalité du matériau ainsi que dans ses qualités de vieillissement...il est expressément demandé que le parement soit d'une tonalité blanche »*



- les couleurs : *« l'apport de taches de couleurs dans le paysage urbain est réservé exclusivement aux ouvrages de fermetures, volets, stores, bannes »*

Les couleurs sont déterminées par quartier, les menuiseries seront soit conservées dans la teinte naturelle de la matière première soit peinte en noir, gris ou blanc, à l'exclusion de toute autre couleur.

Outre la forme pyramidale, c'est l'emploi exclusif du béton qui fait la spécificité de cette architecture, en particulier l'utilisation des résilles de béton. Le souhait de Jean Balladur est de reconstituer une modénature qui redonne un décor à l'architecture. Pour lui, la verticalité et la rigueur de l'acier et du verre, alors en vogue, manquent de charme.

Placées au devant des façades ces résilles servent de pare-soleil et de protection contre le vent : *« le premier plan des façades leur donne de la qualité et de la profondeur, comme en photographie »*

La découpe des résilles est étudiée pour présenter, encadrer le paysage depuis l'intérieur des appartements. De l'extérieur, elles théâtralistent les façades grâce au jeu des ombres et des lumières qui modèlent les espaces des loggias.

La présence de stores de couleur unique par immeuble donne la gaîté souhaitée d'une architecture de vacances, caractéristique des années 70.

Pourquoi des pyramides ?

-pour profiter du soleil : *« le gabarit pyramidal préconisé par l'architecte Henri Sauvage permet des retraits en terrasses prolongeant le dedans au dehors »*

-pour créer du volume entre les Cévennes et la mer : *« l'immeuble-tour commun brutalise la nature quand celle-ci ne peut pas y opposer la masse de ses reliefs, les silhouettes pyramidales émergent plus naturellement d'un sol plat et l'animent comme une image des collines absentes »*

-pour créer du paysage sur la plaine languedocienne : *« un profil pyramidal assure un mouvement continu du sol à l'immeuble recrée un relief artificiel et s'associe mieux à un relief horizontal »*

-parce que Balladur est allé au Mexique en 1962 : *« j'ai vu Teotihuacan et ses pyramides...c'est une évocation géométrique des montagnes qui entourent la plaine de Mexico...Je me suis dit que j'allais faire un écho des Cévennes sur le littoral »*



Le Saint-Clair, façade nord : bordure d'immeubles dont la fonction est de briser le vent (extrait de *Techniques et Architecture*, nov. 1969).

Les peignes

Entre le Point zéro et le port, se trouvent des immeubles en peigne qui, comme l'avait imaginé l'architecte, ont permis de modifier le climat et de créer les conditions favorables à l'épanouissement de la végétation à l'arrière de ce cordon de béton. Par exemple, le Saint-Clair, conçu par l'architecte Albert Cane, est un ensemble de trois tours pyramidales de 8 étages reliées par des bâtiments de 3 étages traités avec le maximum de transparence en rez-de-chaussée.

La piscine Neptune (détruite)

Cet édifice que Jean Ballardur a construit en 1972 en bordure de la promenade de la mer près des immeubles en peigne était un ensemble de plan ovoïde de 1000m², composé d'un bassin de 25 m, d'une pataugeoire et de terrasses ceinturées par des commerces. On en voit encore le bar spectaculaire dans sa forme de soucoupe volante posée au milieu de terrasses diverses et variées.

Là plus qu'ailleurs, il faut ouvrir l'œil pour redécouvrir les mille détails d'une architecture faite de parois de béton ajourées posées en avant des murs, délimitant maintes circulations avec vue sur la mer.

A proximité, des petits bâtiments placés en front de mer sont destinés à recevoir des équipements d'animation et à procurer de l'ombre. Réalisés en coque monolithe de béton brut de décoffrage, avec des menuiseries aluminium, ils devaient être dominés par une promenade placée à 3 m de hauteur. On a donc soigné les parties supérieures dont les voûtains font ressortir le travail du béton. On ne perçoit plus aujourd'hui de ces aménagements que le petit clocheton « signal » situé près de la place de l'Épi.



La grande pyramide

Cet immeuble locatif de très vastes dimensions marque la frontière entre le quartier du Levant et du Couchant. Pyramidal mais adoptant un plan en courbe, il préfigure les formes arrondies des conques du Couchant. Sa silhouette est une évocation inversée de celle du Pic Saint-Loup, que l'on aperçoit en arrière-plan.

C'est une pyramide à gradins latéraux de 15 étages formant en plan un Y incurvé.

Une résille de béton délimite les balcons, la façade nord présente un aspect plus fermé avec un traitement horizontal marqué : les fenêtres forment un bandeau linéaire arrondi à ses extrémités. Une fine ligne de béton relie les terrasses latérales, adoucissant les arêtes de la pyramide. Elle rappelle un bateau avec sa cheminée au sommet.



La piscine Neptune, partie subsistante.

La grande pyramide, partie est, vue depuis le sommet, avec le jardin de médailles.





Le hall principal avec ses piliers ronds et leurs linteaux venant se ficher dans des alvéoles au plafond est impressionnant. Malheureusement les rénovations de peinture ont fait disparaître les couleurs d'origine de Michèle Goalard, il ne subsiste rien des rouges glorieux choisis pour les halls. La modénature est riche, à base de paraboles toujours, de formes arrondies découpant le béton, jusque sur le toit-terrasse dont la cheminée offre un amer aux plaisanciers.

Les deux jardins devant la façade sud sont dus aux sculpteurs que Balladur avait l'habitude de faire intervenir. Ils ont été réalisés au prix d'un long et minutieux chantier, associant l'équipe d'ouvriers avec les artistes. Le jardin de vagues à l'ouest, tout en ondulations de briques a été réalisé par Michèle Goalard ; à l'est, le jardin de médailles parsemé de disques de briques est d'Albert Marchais. Celui-ci a également réalisé les figures de proue qui bordent le passage en hauteur le long du quai devant la grande pyramide et détachent leur silhouette fantastique au milieu des haies végétales.

La grande pyramide, éperon central, pentu à 60 degrés.

La grande pyramide, façade sud, partie ouest. Le jardin de vagues est fait de formes modelées au sable, de petits murets de soutènement blancs et d'un tapis de briques rouges.



Le Frantel en 1975, avec la peinture d'Albert Marchais animant la façade nord.

Le Frantel, vu depuis le quai d'honneur. La verticalité est compensée par un travail sur les horizontales et les résilles qui découpent la façade.

L'hôtel Frantel (Mercure)

C'est un des rares échecs de Jean Ballardur. Il n'a pas réussi à imposer au commanditaire la forme en pyramide qu'il lui proposait. Celui-ci refusa de perdre de l'espace, voulant un nombre de chambres identique à chaque étage. L'architecte fut contraint de céder après une intervention au plus haut niveau. La perspective depuis le quai Georges Pompidou vers la mer est barrée par la masse monolithique du mur plein des 9 étages de l'hôtel. De plus, la disparition de tout le travail des artistes sur la couleur et la ligne, qui atténuait l'aspect « tour » appauvrit grandement cet édifice : Albert Marchais y avait peint une étonnante fresque rouge et bleue (recouverte sans son consentement en dépit du droit de propriété de l'artiste) et Michèle Goalard à la demande de Ballardur avait « *étudié un ton foncé pour que, dans le soleil comme dans l'ombre, on ait une impression de bande continue de fenêtre en fenêtre* ». Le talent de l'architecte se retrouve dans la découpe des baies, qui de l'intérieur transforme en tableau encadré la vue sur le port, le Pic Saint-Loup et la mer.

Les autres immeubles du Levant

Ces immeubles construits pour loger rapidement et massivement les vacanciers sont construits sur le même principe : une ossature de poteaux porteurs et des voiles de béton armé. Des éléments de façades préfabriqués viennent donner à chacun son identité. Œuvre de divers architectes d'opération, chacun est reconnaissable grâce à une forme et une couleur, le béton blanc créant l'unité souhaitée par l'urbaniste.



Triangles, cercles, losanges, découpés selon un angle chaque fois différent, servent à délimiter les baies et les loggias ou, dans les constructions les plus modestes, de simple décoration.

On peut citer sur le quai d'honneur l'Acapulco, le Commodore et le Concorde, avec l'allusion discrète au profil du général De Gaulle qu'admirait Jean Balladur. Mais aussi la spectaculaire pyramide « Babylone » par l'architecte Vignal, Europa, Languedoc par Jean-Pierre Agniel, Reymar avec sa mosaïque sous les piliers, Temple du soleil, Voiles Blanches, Grand Voilier, Argonautes, Fidgis, Incas, Impérial II de l'architecte Henri Castella, Amiral avec son hall d'entrée majestueux et très nautique.

A L'Eden, situé à côté de la Grande Pyramide, Jean Balladur hypertrophie le pignon et dessine des sinusoïdes.

On trouve aussi des immeubles collectifs plus modestes : le Magellan pour lequel Jean Balladur a dessiné des courbes à l'infini, mais qui a été réalisé en équerre, ou le Capricorne dont la résille continue en façade rappelle les pièces d'un puzzle.

Une infinie variété d'immeubles et de formes se révèle au promeneur qui lève les yeux et gomme en pensée les devantures et autres vérandas qui masquent les formes et perspectives dessinées par les voiles et résilles de béton.

L'Eden, formes et couleurs.

L'Acapulco, portique ouvert sur un patio.

Le quartier du Couchant



Les Jardins de la mer, un pignon sculpté par l'ombre et la lumière du couchant.

A l'opposé du tracé rectiligne du Levant, ce quartier, dont Jean Ballardur donne le plan masse dès 1973, est irrigué par un réseau de rues en courbes enroulées et inversées. Ici, la formule dense du centre plus urbain du Levant est abandonnée.

Situé à l'Ouest du port, il articule, autour d'un centre commercial, des immeubles d'habitation et un ensemble sportif appelé la Plaine de jeux.

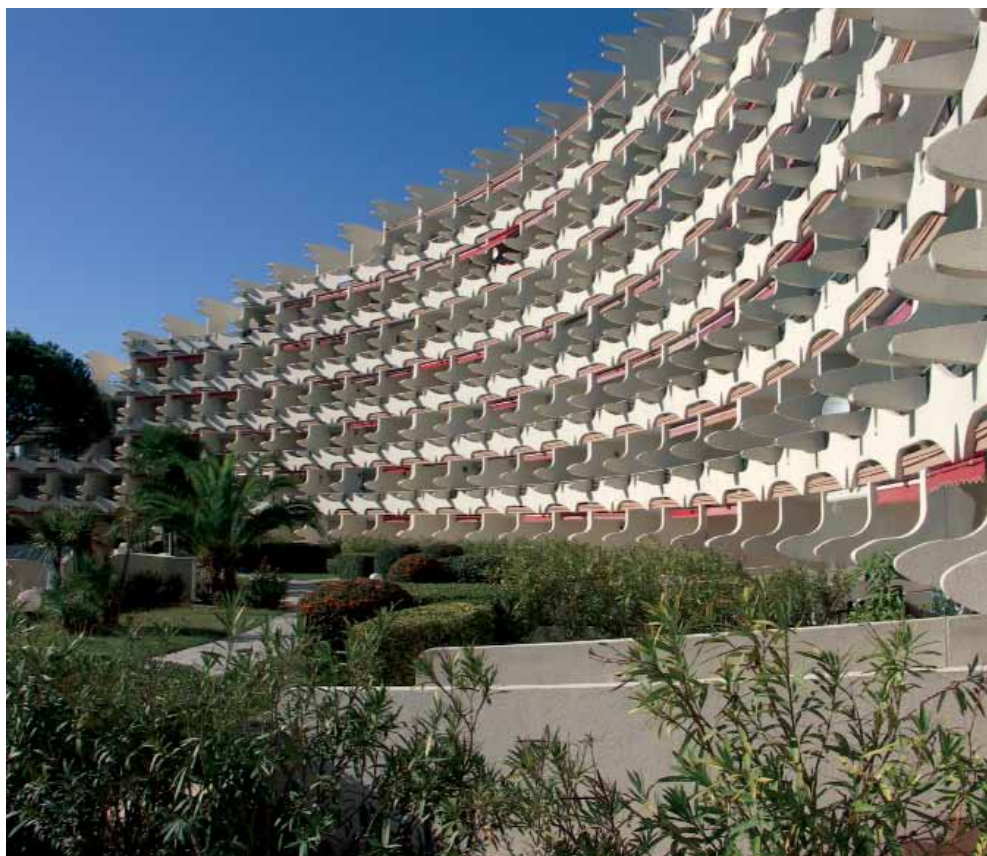
La construction du Couchant s'est échelonnée jusqu'en 1986. Malgré des remises en question de l'évolution de la ville, en raison des mutations économiques, le parti de départ a pu être conservé et les gabarits fournis par l'architecte ont été suivis.

Il propose un système de logements mixant l'immeuble collectif et les logements individuels en RDC situés en avant ou autour du collectif. Ces petites villas en rez-de-jardin sont aujourd'hui dissimulées dans la végétation et ont l'avantage de ne pas gêner la vue des appartements situés en arrière.

Jean Ballardur aimant la symbolique a déclaré que ce quartier était le côté féminin de la Grande-Motte en opposition au côté vertical et masculin du Levant. Les formes qu'il a préconisées sont de deux types : les conques de Vénus et les bonnets d'évêque.

Il a donné libre court à son inventivité, à son goût pour la plasticité des formes.

La modénature est plus simple qu'au Levant, en revanche les pignons des immeubles sont très souvent traités comme des sculptures, se détachant sur le ciel et offrant de saisissants jeux d'ombres et de lumière. Les ombres portées font découvrir sur le béton des motifs supplémentaires et dessinent des formes différentes selon les heures de la journée et l'inclinaison du soleil. La Grande-Motte apparaît ainsi comme une ville extraordinairement photogénique.



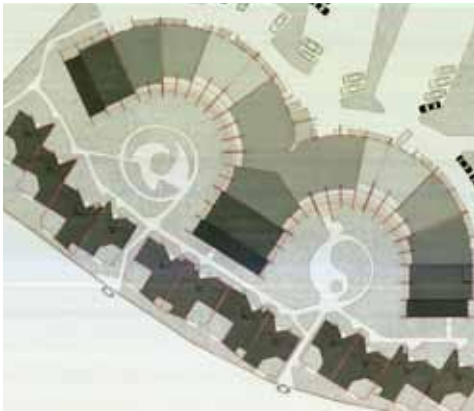
Les conques de Vénus

Ces formes de faible hauteur, tournées vers la mer, ondulent généralement autour d'un jardin équipé d'une piscine et fournissent des vues à chaque appartement et des terrasses nombreuses sur les gradins. Les façades sont ouvertes largement vers le sud, plus opaques côté nord.

Le Paradis du Soleil

Dessiné par Jean Balladur, en 1975, le Paradis du Soleil est un immeuble courbe à gradins latéraux s'élevant progressivement jusqu'à 6 étages, prolongé par une barre de courbure inverse abritant des maisons individuelles mitoyennes appelées «villas». Sa monumentale façade incurvée est animée par les parois des loggias formant des becs.

Le Paradis du soleil, le lyrisme de la conque.



Les Jardins de la mer : plan masse

et vue d'une conque.

Le Poséidon.

Les Jardins de la mer

Réalisés par Jean Balladur en 1975, les Jardins de la mer sont constitués de deux barres courbes à gradins latéraux adossées, enserrant, de part et d'autre, deux jardins en demi-cercle. Les deux barres s'étalent largement et ne comptent que 4 étages. L'ensemble est complété par 12 maisons en rez-de-chaussée groupées. L'ensemble est souligné par une ligne de béton, semblable à celle qui parcourt les arêtes de la Grande pyramide. Cette ligne accentue l'effet de courbure, elle vient s'emboîter sur les éléments en avancée des balcons, ce qui rend très visible la technique de construction par plaques de béton préfabriquées et assemblées.

Les conques dénommées Bahia, Anémones de mer, Parador par les architectes Gineste et Dezeuze (1983), Belles Plages, Calypso, Cap sud, Flamants roses, Grenadines, Ipanema sont construites selon un schéma comparable.

Les bonnets d'évêque

Ils se caractérisent par leur allure élancée, leur volume général semble simple mais le traitement en lignes courbes est de rigueur ici encore.

Le Poséidon a été construit par Jean Balladur en 1981. Il s'agit toujours d'immeubles d'habitation à gradins latéraux mais dans un esprit différent. Cette formule est plutôt placée en arrière des conques de Vénus et s'élève jusqu'à 9 étages. Sa particularité est d'avoir des façades ovales et des profils ventrus.





Les boutiques du couchant.

Le Grand Mottois.



Dans la même famille, on remarque le Grand Mottois, les Jardins du Couchant, les Marines de Haute Plage, les Marquises. Le Palm Beach a une fonction particulière à l'extrémité du Couchant : situé de part et d'autre de la passerelle des lampadophores, placé légèrement de biais, il marque l'entrée de ville, comme ouvrant le passage à l'arrivant.

Le centre commercial

Le centre commercial « Les Boutiques du Couchant » a été construit en 1980 sur une parcelle irrégulière. Il était prévu comme un ensemble composé d'une partie droite regroupant huit boutiques en rez-de-chaussée et cinq studios à l'étage, articulée à une partie semi-circulaire abritant trois boutiques supplémentaires, un restaurant et une aire de jeux pour enfants. Des allées d'arcades aux courbes paraboliques longent les boutiques, faisant une haie d'honneur (si l'on fait abstraction des commerces envahissants et des bâches qui cassent les lignes). Elles donnent une grande unité à ce lieu avec leurs parties hautes dépassant des toits-terrasses, semblables à des oreilles.

Au Couchant, les espaces de circulation piétonne sont, outre la promenade de bord de mer, un cheminement qui permet aux vacanciers des campings d'accéder à la mer. Sur ce parcours piéton imaginé dès le début de la station, Jean Balladur a aménagé deux places, celle de l'homme et celle du Cosmos (parc du Couchant) et demandé à Michèle Goalard d'y créer des sculptures-fontaines et des bassins, en 1980 et 1981.



La place de l'Homme et la place du Cosmos

Depuis la plage, on rejoint par l'actuelle avenue du Maréchal Juin la place de l'Homme (devenue place des anciens d'Indochine) où des sculptures-fontaines en béton de basalte gris bleu versaient leurs jets en douche pour retirer le sable ou se rafraîchir. Au sol, la place est marquée par des mosaïques mêlant les lignes blanches et noires de deux personnages stylisés se faisant face.

De la place de l'Homme, on accède symboliquement à la place du Cosmos. De grande ampleur, son tracé est basé sur une rythmique du nombre 7. Le parcours piéton est le chemin de l'Homme qui traverse le cosmos, il passe par un escalier coupant une demi-sphère rouge, la Terre. Le toboggan représente un cadran solaire. Vers l'est, on trouve les anneaux de Saturne et le bassin de la Lune. Ce bassin a reçu une mosaïque blanche et bleue. Le calepinage du sol de la place symbolise les rayons du soleil. Tout autour des cercles de pins pignons transforment cet espace public en parc, symbolique et représentatif de la pensée humaniste de Jean Ballardur.

Place du Cosmos : le bassin de la Lune au premier plan, la Terre rouge dans le soleil.

Le quartier du Ponant



Le quartier du Ponant est caractérisé par la présence du VVF, élément essentiel dans la pensée du tourisme social pour accueillir les classes moyennes. Il est un des premiers chantiers de la station dès 1968.

Le village de vacances est composé de logements pour jeunes ménages, de gîtes (VVF), de résidences (VVT) autour d'un bâtiment commun comprenant des boutiques, une salle polyvalente, un restaurant, une crèche, une salle de jeux et un hôtel. Une aire de jeux au nord de l'étang du Ponant complète le programme.

Les sculpteurs y sont intervenus « dans l'enthousiasme de la jeunesse », dit Albert Marchais, pour animer les patios avec des fontaines en briques, des aires de jeux, des sculptures en acier corten. Avec l'utilisation de ce matériau adapté aux conditions atmosphériques maritimes, ils créent un espace fort au bout de la presqu'île : une figure dressée, « le Guetteur » accompagne des formes féminines, destinées à servir de sièges. Le Ponant compte un grand nombre d'immeubles de taille moyenne et de moins grande hauteur que dans les autres quartiers, leur qualité de construction et leur décor sont moins soignés.



Résidence Port Ponant, entrée théâtralisée par une résille de béton ouvrant une arche vers la porte (architectes Paul Gineste, Pierre Dezeuze).

Schéma des placettes.

Résidence Super Land, décor anthropomorphe de la façade.

Le quartier des villas

Noyé dans la végétation, c'est un modèle de cité-jardin, organisée autour de placettes. Ce quartier a bénéficié d'un préverdissement lors de la conception du plan de masse. La circulation automobile y est très limitée, et chaque placette est reliée au réseau de cheminement piétonnier. Jean Balladur a calculé l'implantation des placettes et la disposition des parcelles pour procurer un maximum de confort et d'intimité aux habitants.



Le mobilier urbain et le traitement des détails



Le poste de secours du Couchant.

Jean Balladur a eu le désir d'apporter un soin constant et attentif aux très nombreux détails qui contribuent au fini, à l'harmonie, au sentiment de confort et d'équilibre de la ville.

La nature du traitement de sol varie suivant les espaces :

- les allées en béton coulé sur place en larges dalles
- les grandes places ou mails en sol stabilisé
- les placettes reçoivent un traitement plus précieux : dallage de pierre rouge de Lodève, pierre de Solnophen, pavage granit ou pavés béton autobloquants.

L'espace commun des circulations entre les immeubles laisse le regard pénétrer jusque dans les patios et jardins intérieurs, permet des passages, ouvre les perspectives vers la mer ou les avenues. Participent à cette intention, les clôtures-paddock, simples planches de bois fixées à des poteaux béton de faible hauteur, qui marquent les limites de propriété mais n'arrêtent pas la vue. Les blocs de béton en S destinés à éviter de façon douce le stationnement sur les trottoirs, disparaissent peu à peu.

Le mobilier urbain est partie intégrante de l'originalité de la cité des pyramides, considéré comme un tout et dessiné par l'architecte lui-même : les bancs en bois et béton, les lampadaires à taille humaine pour les allées piétonnes, ou plus élancés pour les lieux forts, les fontaines, les transformateurs électriques en forme de pyramide pointue, les locaux à poubelles, les panneaux d'affichage, les postes de secours sur la plage, la station-essence...

Certaines dénaturations d'usage amoindrissent la qualité du bâti : l'obturation des loggias par des vitres ou l'adjonction de vérandas est un contresens par rapport à leur fonction qui



est d'apporter de la fraîcheur. Ce contresens est aussi visuel puisque les armatures verticales ou horizontales des parois vitrées viennent en contradiction avec les courbes découpées dans les résilles de béton.

La modification des appuis de balcons, l'ajout de stores extérieurs, qui masquent les loggias ou les ouvertures, annulent les effets de volume et de profondeur et les jeux d'ombre et de lumière. L'altération des terrasses en gradins peut aboutir à une réelle modification du profil des immeubles.

Transformateurs électriques en forme de pyramide et locaux poubelles, tous les détails ont été dessinés par l'architecte.



La grande pyramide, passage au rez-de-chaussée sous voiles de béton au profil parabolique, ouvrant sur le jardin de vagues.

Page suivante :

Le Point Zéro, passage au rez-de-chaussée.

Il est clair que Jean Balladur a bénéficié de conditions particulièrement favorables : la création sur un terrain vierge, l'absence de collectivité locale avant 1974, le soutien sans faille de Pierre Racine (« laissons faire l'architecte en chef, s'il ne réussit pas, on lui coupera la tête »). Mais c'est sa capacité à appréhender le projet comme un tout, son talent considérable et l'énergie inépuisable qu'il a consacré à sa réalisation qui en ont fait le résultat que nous voyons aujourd'hui et qui est reconnu unanimement, après avoir été beaucoup dénigré.

Sur le plan esthétique, la station de la Grande-Motte constitue, comme le dit Claude Prélorenzo, un « catalogue de formes inspirées ». C'est la parabole et la courbe dans tous ses états, le béton dans toutes ses possibilités, la pleine expression des pleins et des vides magnifiés par la lumière et le soleil du Languedoc. Jean Ballardur a fait la démonstration que le béton n'était pas réservé aux HLM mais pouvait créer un cadre de vacances de qualité.

Cette architecture « dépayssante » préconisée par le cahier des charges des stations de la Mission Racine est une réussite magistrale que Jean-François Pinchon compare à celle d'Avoriaz, Flaine ou les Arcs pour la même période en France. Cependant l'intérêt pour cette ville exceptionnelle est international. Sa conservation comme œuvre d'architecture totale, doit être l'affaire de tous, population, touristes, élus.

Il est en particulier nécessaire et urgent d'établir un inventaire de l'art urbain, comme le font les villes patrimoniales. La ville permanente tendant à prendre le pas sur la ville saisonnière, les besoins en terme de zones constructibles sont importants. Il est permis de concevoir une inquiétude sur la conservation de l'œuvre conçue par Jean Ballardur. On sait qu'à Béziers sa barre de Capendeguy à la Devèze a été détruite. Le mur sculpture du Point Zéro et les fontaines douches de la place de l'Homme, de Michèle Galoard, sont en mauvais état de conservation.

En 1975, des menaces pesaient sur la poursuite des constructions dans l'esprit d'origine, une mesure d'inscription au titre des sites a donc été prise sur les zones du Levant et du Couchant. En 2010, le Label "Patrimoine du XX^e siècle" prend en compte la totalité de la création balladurienne, à l'exception de la ZAC du golf. Il est conditionné par le respect de la composition d'origine y compris celle des espaces verts. C'est l'héritage majeur à transmettre au XXI^e siècle.

Edifices conçus par Jean Balladur dans l'ordre chronologique de construction

ÉQUIPEMENTS

LOGEMENTS

COMMERCES

HOTEL

VILLAGE VACANCES

CAMPING

PISCINE

- 1967 transformateurs EDF
- 1967 stations de pompage
- 1968 Point Zéro
- 1968 capitainerie
- 1968 signal de la jetée
- 1968 Provence [quai G. Pompidou]
- 1968 Grand Pavois [quai G. Pompidou]
- 1968 VVF du Ponant [rue Sainte]
- 1968 camping Lorraine Aquitaine [allée des peupliers]
- 1969 salle polyvalente [place du 1^{er} octobre]
- 1970 Fenestrelles [quai G. Pompidou]
- 1971 passerelle de la St Jean
- 1971 Delta [quai G. Pompidou]
- 1972 piscine Neptune [place Paul Valéry]
- 1973 hôtel Frantel (Mercure) [rue du Port]
- 1974 passerelle des escargots
- 1974 la Grande Pyramide [avenue R. Fages]
- 1974 Eden [avenue R. Fages]
- 1974 Jardins de la mer [rue des Voiliers]
- 1975 église [place du 1^{er} octobre]
- 1975 hôtel Quetzal [allée des jardins]
- 1975 Les Jardins de la mer [rue des Voiliers]
- 1975 Paradis du Soleil [avenue du Couchant]
- 1976 école A. Malraux [allée A. Malraux]
- 1977 Résidences du Soleil [avenue du Couchant]
- 1978 cimetière [allée des Cyprès]
- 1979 commerces/all du Couchant [allée Ml Juin]
- 1980 cinéma et commerces le Forum [place du Forum]
- 1981 Poséidon [Couchant]
- 1981 Belles plages [Couchant]
- 1981 Dunes [Couchant]
- 1982 passerelle des Abîmes
- 1982 mairie [place du 1^{er} octobre]
- 1983 palais des congrès [avenue Jean Bène]
- 1983 Marquises [allée des Phéniciens]
- 1984 Escale [rue des Navigateurs]
- 1985 Rayon Vert [rue des Navigateurs]
- 1987 passerelle des Lampadophores
- 1988 collègue Ph. Lamour [avenue Bois du couchant]
- 1988 Hermès [rue des Navigateurs]
- 1988 hôtel de la Plage [allée du Levant]

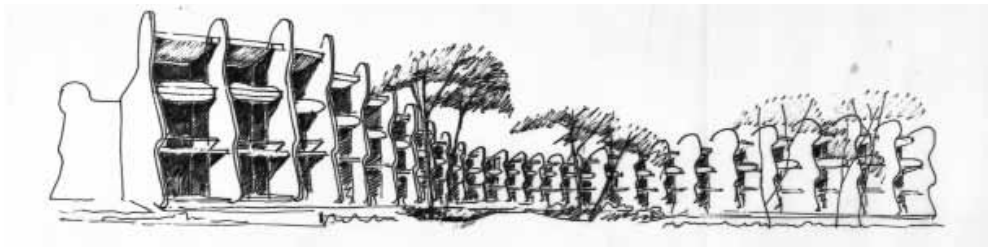


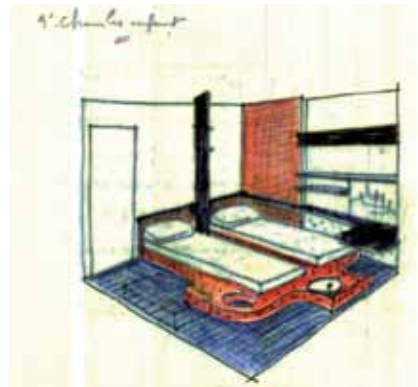
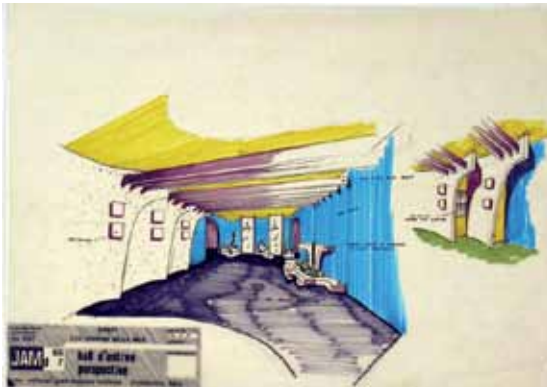
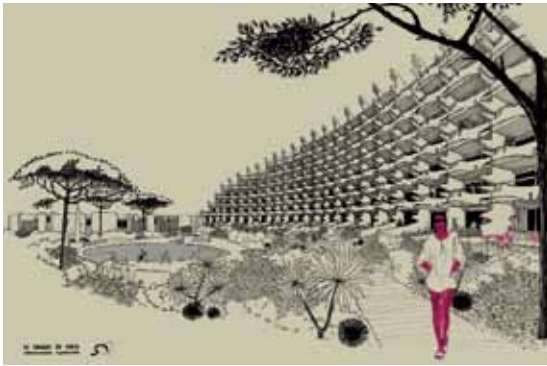


2014 - 2015
GRAND TRAVERS



Dessins de Jean Balladur





Les Jardins de la mer, (avec J.-B. Tostivint) : perspective.

Le Magellan : perspective extérieure de l'immeuble.

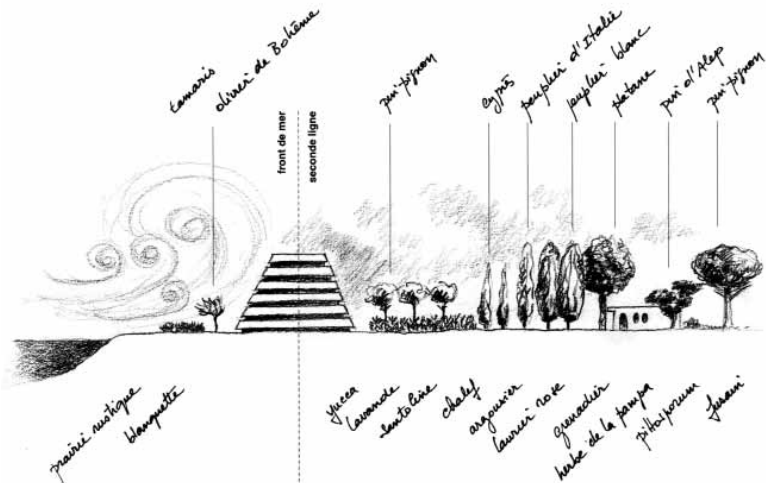
Le Paradis du soleil (avec J.-B. Tostivint) : perspective.

Les Jardins de la mer (avec J.-B. Tostivint) : perspective avec femme aux lunettes de soleil.

Les Jardins de la mer (avec J.-B. Tostivint) : perspective intérieure du hall d'entrée.

La Grande Pyramide : perspective intérieure d'une chambre d'enfant (9^e étage).

Schéma de la palette végétale.



Bibliographie et archives

Sur l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon (n° spéciaux)

« Loisirs Languedoc-Roussillon », *Urbanisme*, n° 86, 1965.

« Aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon », *Techniques et architecture*, 31^e série, n° 2, nov. 1969.

Sagnes (Jean), « L'aménagement touristique de la côte du Golfe du Lion », in *Deux siècles de tourisme en France*, Presses universitaires de Perpignan, 2001.

Jouvin (Philippe), *La Mission Racine (1963-1983) et 45 ans d'aménagement du littoral languedocien*, séminaire DIREN, 25-27 juin 2008.

Sur Balladur

Notice biographique sur Archiwebture (Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XX^e siècle).

« Jean Balladur (projet lauréat, liste complémentaire) », *Techniques et architecture*, n° 2, juil. 1967, p. 145.

« ZUP de Béziers », *Techniques et architecture*, n° 5, sept. 1968, p. 88.

« Station de La Grande-Motte, Le Grau-du-Roi », *Techniques et architecture*, n° 2, nov. 1969, p. 61-62.

« Station de la Grande-Motte », *Techniques et architecture*, n° 290, déc. 1972, p. 68.

Jean Balladur : Œuvre, éditions Score, Chiasso, 1974.

« Le palais des congrès de la Grande-Motte », *Architecture méditerranéenne*, n° 26, septembre 1983.

Balladur (Jean), *La Grande-Motte : l'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Espace sud éditions, 1994.

Besème (Odile), Hebraud (Frédéric), *La Grande-Motte cité des dunes*, CAUE Hérault, Presses du Languedoc, 1994

Stefulesco (Caroline), *L'urbanisme végétal*, Institut pour le développement forestier, coll. Mission du paysage, Paris, 1993.

Prelorenzo (Claude), Picon (Antoine), *L'aventure du balnéaire : La Grande-Motte de Jean Balladur*, Parenthèses, Marseille, 1999.

« Schéma diagnostic des espaces paysagers de la Grande-Motte : une ville parc : la Grande-Motte », BRL, juin 2003.

« La Grande-Motte sous l'œil des paysagistes », *Chicane 76*, mars 2007, p. 7-10.

Pinchon (Jean-François), *Les vacances du plus grand nombre : l'aventure de la mission Racine. La Grande-Motte, le Cap d'Agde, Leucate-Barcarès*, CAUE du Gard, conférence du 12 avril 2005, 25 p.

Pinchon (Jean-François), « Les stations nouvelles du Languedoc-Roussillon. Un patrimoine balnéaire, image exemplaire des Trente Glorieuses », in *Revue de l'Art*, n° 165, 2009, p. 39-47.

Sur les sculpteurs

Sculptures Grande-Motte été 68, catalogue de l'exposition, Centre culturel du Languedoc, Montpellier, 1968.

Book de Michèle Goalard *Mes chantiers de sculpture à la Grande-Motte et à Port-Camargue 1967-1987*.

Archives

Archives Ballardur conservées à la Cité de l'architecture et du Patrimoine (Palais de Chaillot, Paris).

Archives conservées au Centre Georges-Pompidou (Paris).

Archives de la Mission Racine conservées aux Archives départementales de l'Hérault.

Archives conservées à la mairie de la Grande-Motte (service urbanisme).

Archives sonores à visionner sur internet dans les archives de l'IFA, institut national de l'audiovisuel (<http://www.ina.fr/>) :

- un reportage daté de 1967 consacré à la création et au développement de la station balnéaire de La Grande-Motte (durée : 23 minutes).

- un reportage de 1973 où Jean Ballardur explique son architecture (durée : 7 minutes).

- un reportage daté de 1983 dans lequel des architectes jugent La Grande-Motte (durée : 4 minutes)

Ouvrage publié par la Direction
régionale des affaires culturelles
(DRAC) du Languedoc-Roussillon
Conservation régionales des
monuments historiques (CRMH)
5, rue de la Salle l'Evêque
CS 49020
34069 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00 / Fax 04 67 02 32 04

Directeur de la publication
Didier Deschamps, directeur régional
des affaires culturelles

Rédacteur en chef
Delphine Christophe, conservateur
régional des monuments historiques

Coordination éditoriale
Jackie Estimbre, chargée de la
valorisation du patrimoine, CRMH

Conception graphique et réalisation
Charlotte Devanz

Photogravure et impression
Delta Color, Nîmes

Achévé d'imprimer
Août 2010

Dépôt légal
Septembre 2010

ISBN n° 978-2-11-099544-5

Crédit photographique

Michèle François, DRAC CRMH, p. 4, 6, 24, 25, 26, 27,
28, 31, 32, 33, 36, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 47, 48, 49, 50,
51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62

Josette Clier, DRAC CRMH, p. 41 (gauche), 45, 50 (droite)
Yvon Comte, DRAC CRMH, p. 65

Anet Chaillon, p. 17

Photo Claude O'Sughrue, p. 13 n° 08 67 60, p. 20
n° 2 66 049, p. 21 n° 01 65 002, p. 22 n° 8 67 021,
p. 23 n° 8 68 011, p. 34 n° 8 69 190, p. 35 n° 8 69 710

SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives
d'architecture du XX^e siècle, p. 37, 68 (Les Jardins de
la mer : perspective GM_16-09-04_0, Le Magellan :

perspective extérieure NR_22-11-04_03), 69
(Le Paradis du soleil : perspective GM_16-09-04_05,
Les Jardins de la mer : perspective avec femme
aux lunettes de soleil GM_16-09-04_04, Les Jardins
de la mer : perspective intérieure du hall d'entrée
GM_16-09-04_03, La Grande Pyramide : perspective
intérieure d'une chambre d'enfant (9^e étage) AD_19-
09-06_18)

Frédéric Hebraud, CAUE 34, p. 69 (bas droite)

Remerciements

Que soient particulièrement remerciés Michèle
Goalard, Claire Balladur, Pierre Pillet, Albert
Marchais, Janik Sassoon, Claude O'Sughrue,
Richard Felices et Josette Clier pour l'aide précieuse
qu'ils nous ont apportée tout au long de ce travail.
Nous remercions l'office du tourisme de la Grande-
Motte qui nous a fourni le fond de carte des pages
66-67.

Merci à Stéphanie Quantin, conservateur des
monuments historiques stagiaire à la CRMH.

monuments duo objets

Créée par la direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (conservation régionale des monuments historiques), la collection « Duo » propose au public de découvrir des chantiers de restauration du patrimoine monumental et mobilier, des édifices labellisés « Patrimoine du XX^e siècle » ou encore des immeubles et objets d'art protégés au titre des monuments historiques, dans l'ensemble de la région.

Jean Balladur et la Grande-Motte L'architecte d'une ville

La Grande-Motte, station balnéaire créée par la Mission Racine d'aménagement du littoral du Languedoc, a reçu en 2010 le label Patrimoine du XX^e siècle. Destinée à devenir la cité des vacances des classes moyennes des années 1970, elle est l'œuvre d'un architecte, Jean Balladur (1924-2002), qui fut chargé de concevoir dans son intégralité l'urbanisme et l'architecture de cette ville nouvelle. Au moment où des grands ensembles s'élevaient partout en France dans la verticalité des tours et des barres, Jean Balladur proposa des solutions formelles si différentes, que le succès de la Grande-Motte fut d'emblée considérable. Alors qu'il était fortement critiqué par ses confrères architectes, il sut, grâce à son charisme et sa détermination, mener à bien le projet initial : créer sur le sable, en utilisant le béton, matériau peu coûteux, façonné avec une immense variété, une ville verte qui est « La » cité balnéaire du XX^e siècle.



PATRIMOINE **XX^e** SIÈCLE



Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (DRAC-L.-R.)
Diffusion gratuite - Ne peut être vendu

ISBN : 978-2-11-099544-5